

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:	RED DYE (anciennement CANAMARA RED)
AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:	Aucun
USAGE RECOMMANDÉ:	Additif de ciment
RESTRICTIONS D'UTILISATION:	Aucun
IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:	Di-Corp 8750-53 Ave Edmonton, AB T6E 5G2 780-440-4923
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:	780-468-4064

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:	Non classé selon la partie 2 de HPR.
SYMBOLE DE DANGER:	N'est pas applicable
MENTION D'AVERTISSEMENT:	N'est pas applicable
MENTION DE DANGER:	N'est pas applicable
CONSEIL DE PRUDENCE:	N'est pas applicable
AUTRES DANGERS:	Traiter comme une poussière nuisible.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	CONCENTRATION
	Ne contient aucun ingrédient dangereux.	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:	Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau exposée avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Rincer immédiatement avec de l'eau tiède coulant doucement jusqu'à ce que les particules soient enlevées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
INGESTION:	Rincez la bouche avec de l'eau. Diluer en donnant 2 verres d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes se développent ou si une grande quantité est avalée. Ne jamais rien faire avaler si le patient est inconscient, perd rapidement conscience ou convulse.
INHALATION:	Amener à l'air frais. Appliquez de l'oxygène ou de la respiration artificielle si nécessaire. Si les difficultés respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin.
SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:	Aucun effet aigu ou chronique connu.
MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:	Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:	Utiliser un support approprié pour l'emballage et les matériaux environnants.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:	Aucun connu.
DANGERS SPÉCIFIQUES:	Aucun connu.
PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:	Indisponible.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Ramasser ou utiliser le vide pour recueillir le produit déversé. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans des contenants approuvés pour l'élimination. Laver soigneusement la zone de déversement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Évitez de respirer les poussières. Éviter le contact direct ou prolongé avec la peau et les yeux.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION:

ACGIH TWA = 5 mg/m³ (particules inhalables)

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS:

Utiliser un système d'échappement local, une enceinte de traitement ou d'autres contrôles techniques pour maintenir le niveau de poussière en dessous de la TLV.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

Suggérer un masque anti-poussière approuvé par NIOSH / MESA. Utiliser un respirateur approuvé avec une cartouche de poussière si la valeur limite d'exposition est dépassée.

PROTECTION DE LA PEAU:

Suggérer du plastique ou du caoutchouc.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux ou de lunettes de protection contre les produits chimiques doivent être portées lors de la manipulation de ce produit.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Bien que cela ne soit pas obligatoire, il est recommandé de disposer d'une douche oculaire et d'une douche d'urgence chaque fois que des produits chimiques sont manipulés.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:

Poudre rouge

ODEUR:

Inodore

SEUIL OLFACTIF:

Indisponible

pH:

Indisponible

POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:

>1000°C

POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:

Indisponible

POINT D'ÉCLAIR:

N'est pas applicable

TAUX D'ÉVAPORATION:

N'est pas applicable

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):

N'est pas applicable

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:

N'est pas applicable

TENSION DE VAPEUR:

N'est pas applicable

DENSITÉ DE VAPEUR:

N'est pas applicable

DENSITÉ RELATIVE:	Indisponible
SOLUBILITÉ:	Insoluble dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible
VISCOSITÉ:	Indisponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Non réactif dans des conditions normales de stockage ou d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans des conditions normales de stockage ou d'utilisation.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	La polymérisation ne se produira pas.
CONDITIONS À ÉVITER:	Eviter le contact avec des acides forts.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Acides forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	DL50 (oral – rat) > 5000 mg/kg
CONTACT AVEC LE PEAU:	Aucun effet attendu.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut provoquer une irritation mécanique.
INGESTION:	Aucun effet attendu d'avaloir de petites quantités.
INHALATION:	La poussière peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Une inhalation prolongée (6 à 10 ans) de fumée d'oxyde de fer a provoqué des changements dans les rayons X pulmonaires des individus exposés. Cette condition, la sidérose, est considérée comme une pneumoconiose bénigne qui ne présente aucun effet néfaste sur la santé.
CARCINOGENICITÉ:	Ce produit n'est pas répertorié par NTP, IARC ou réglementé comme cancérigène par l'OSHA.
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNICITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Pas d'information disponible.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	Pas d'information disponible.
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Pas d'information disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Pas d'information disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Pas d'information disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Pas d'information disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Ce produit peut convenir à l'élimination par remblai; vérifiez

avec l'opérateur local.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	N'est pas applicable

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Tous les ingrédients sont listés sur la DSL.
CLASS DE SIMDUT 1988:	Non contrôlé
TSCA:	Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inscription.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION:	10 juin 2025
REPLACE :	29 janvier 2019

AVIS:	Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.
-------	--